

## MA COMMUNE A DES PROJETS

# Vitry mise sur la convivialité et les services

UN PARTENARIAT

**lejournal**  
DE SAÛNE-ET-LOIRE

Vitry-en-Charollais continue l'amélioration de son cadre de vie. En 2017, elle développera encore davantage son offre de proximité.

Vitry-en-Charollais bénéficie d'infrastructures complètes. Cette commune de 1170 habitants dispose d'une école, d'une bibliothèque, d'une épicerie multi-services, d'une salle des fêtes, d'équipements sportifs, et d'une offre de services qui se modernise. Viendra s'ajouter en 2017, la réalisation d'un projet habitat à proximité du centre bourg, projet que la municipalité nourrit depuis le début de son mandat.

### Fidéliser la population par la mixité

« Nous avons deux objectifs en début de mandat : que nos aînés continuent de vivre sur la commune et que nos jeunes restent et s'y sentent bien », confie Daniel Therville, maire. Le lotissement du Montier, dont les travaux, pour la partie pilotée par l'Office public d'aménagement et de construction (Opac) et à destination des aînés, débuteront ce printemps, répond à ces attentes. « Il y aura une résidence seniors composée de petites maisons de plain-pied, voisines des parcelles individuelles bientôt proposées à la vente », ajoute le maire. Le conseil municipal jeune et la création, il y a peu, d'un conseil des sages, répondent aux mêmes ambitions : faire que chacun puisse s'investir dans la vie de la commune et encourager les échanges intergénérationnels.

Emmanuelle BERNARD



■ Jacky Perreaut, 4<sup>e</sup> adjoint et Daniel Therville, maire, devant le terrain qui accueillera bientôt le lotissement du Montier.  
Photo Emmanuelle BERNARD

### Des services dématérialisés

Vitry-en-Charollais profite depuis peu d'une montée en débit. Cette avancée permet à la commune de miser sur des e-services, comme l'informatisation des prêts de la bibliothèque, qui compte près de 5 000 ouvrages.

« Les personnes auront accès au résumé en ligne et pourront réserver leurs livres de chez eux, pour venir le récupérer ensuite », explique Daniel Therville. La commune s'est également dotée d'un logiciel permettant aux bénéficiaires d'inscrire en ligne leurs enfants à la cantine et de régler, s'ils le souhaitent, les factures cantine et garderie. Ce système sera opérationnel dès janvier 2017.



■ L'informatisation de la bibliothèque a pris plus d'un an. Photo Emmanuelle BERNARD

### POINT PAR POINT

“ La nouvelle résidence permettra à nos aînés de rester là où ils ont leurs repères, leur histoire et pour certains leur famille. ”

Daniel Therville, maire.

**30** C'est en euros, le prix au m<sup>2</sup> des 19 parcelles bientôt viabilisées au lotissement du Montier, qui viendront compléter la parcelle réservée à l'OPAC pour les maisons seniors.

**83** C'est le nombre d'inscriptions prévues pour la rentrée 2017 à l'école communale. Soit une progression de 9 %, alors que les 2 dernières années montraient une baisse sensible des effectifs.

**16 800** C'est en euros le budget des activités périscolaires pour l'année 2016, avant aides de l'État. Les activités périscolaires sont proposées à raison de 3 heures par semaine.

### Les sages participent à la future numérotation

La numérotation, nécessaire à l'adressage comme aux services de secours, deviendra obligatoire en 2020. Les aînés de la commune, qui ont une bonne connaissance du territoire, sont associés au projet. Cette numérotation sera opérationnelle sur la commune dès la fin de l'année 2017.

### ZOOM

### Un cabinet d'infirmière libérale de toute proximité



■ Une infirmière libérale s'est installée le 28 janvier.  
Photo Emmanuelle BERNARD

La fermeture de deux classes en 2014 et 2015 avait laissé des locaux du groupe scolaire Jean-Gilbert vacants. Des travaux d'aménagement et d'accessibilité ont permis leur reconversion, avec à la clé l'arrivée début 2016

d'une infirmière libérale résidant sur la commune. Ce cabinet renforce l'offre de services, avec une situation géographique privilégiée puisqu'il est situé à proximité immédiate d'un parking et de la future résidence seniors.



■ Des ralentisseurs et une nouvelle signalétique ont été réalisés en octobre sur la traversée des Carrés afin de limiter la vitesse jugée excessive. Ces travaux, d'un coût global d'environ 7 000 € HT, ont nécessité un déclassement de cette portion de route départementale en route communale. Photo Emmanuelle BERNARD